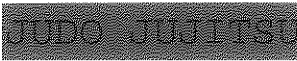




FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2024- 2025



[5,9,0,1,0,0] INS. JUDO-JUJITSU VILLENEUVE D

Form fields for personal information: Numéro de licence, Nom, Prénom, Sexe, Date de naissance, Adresse, etc.

Medical certificate section with checkboxes for sport type and questionnaire status.

DOMMIES PERSONNELLES (RGOP) - Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA.

ASSURANCE - L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances.

Refus d'assurance - Si le sousigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et du Jiu Jitsu.

La licence est obligatoire avant le 1er septembre 2023 pour les trois dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit faire partie du 1er envoi.

GUIDE D'UTILISATION - La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal.

Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)

Signature and date fields for the representative and the applicant.

Fédération Française de Judo, Ju-jitsu, Kendo et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14

2024/2025-v0

EXTRAIT DU CONTRAT D'ASSURANCE commun avec ma demande de licence

L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) est incluse dans le prix de la licence.

Table with 3 columns: Licenciés, Dirigeants, and Sportifs de haut niveau. Rows include: DECES - versement d'un CAPITAL, INVALIDITE - versement d'un CAPITAL, ACCIDENT DE SPORT, INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE, DEPENSES DE SANTE.

LES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES - Souscriteur de la protection des licenciés et consenteur du devoir d'information que la loi lui impose sur elle, la FFJDA a souscrit auprès de SMACL Assurances des garanties complémentaires permettant de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence.

L'ASSISTANCE (souscrite par la FFJDA auprès de SMACL Assistance en partenariat avec Crédit Agricole Assurances), prévoit notamment: Transport sanitaire, attente sur place d'un accompagnant, voyage aller-retour d'un proche, prolongation de séjour pour raison médicale.

Pour toute réclamation, par principe, l'assuré s'adresse au Pôle Partenariat de SMACL Assurances. SMACL Assurances s'engage à accuser réception de cette réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de sa réception.

Contact information for SMACL Assurances: Adresse, Téléphone, RCS Niort n° 301 309 605

Le document n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est qu'informatif et ne remplace pas les dispositions prévues au contrat N°262938/C souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances.